

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 19 septembre 2024

n° 171-24 C

Objet : RD - Attribution d'une subvention au Groupement de défense sanitaire des Savoie (GDS des Savoie) pour la lutte contre le frelon asiatique sur le territoire de Grand Chambéry au titre de l'année 2024

- date de convocation le 13 septembre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Jean-d'Arvey, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 50

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Vincent Miguet

Cécile Trahand

Christophe Pierretton

Martine Lambert

Cyrille Causse

James Hallay

Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Sylvie Koska - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Alexandra Turnar - Philippe Vuillemet

Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Pierre Duperier

Jolaine Audoux

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Sandra Ferrari

Jean-Maurice Venturini

Valentin Hachet

Jocelyne Gougou

Philippe Ferrari

Maryse Fabre

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Jean-Pierre Fresso - Eric Delhommeau

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 26

de Anne-Marie Barouti à Sandra Ferrari - de Arthur Boix-Neveu à Cécile Trahand - de Daniel Bouchet à Thierry Repentin - de Vincent Boulnois à Alexandra Turnar - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Michel Camoz à Claudine Bonilla - de Jean-Pierre Casazza à Farid Rezzak - de Corinne Charles à Franck Morat - de Jean-Pierre Coendoz à Thierry Tournier - de Isabelle Dunod à Christophe Pierretton - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Christelle Favetta-Sieyes à Jocelyne Gougou - de Hervé Ferroud-Plattet à Daniel Rochaix - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Danièle Goddard à Martin Noblecourt - de Sabrina Haerinck à Jimmy Bâabâa - de Laïla Karoui à Sylvie Koska - de Marine Mithieux à Corine Wolff - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Claire Plateaux à Alain Caraco - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Josette Rémy à Jean-Marc Léoutre - de Walter Sartori à Benoit Perrotton - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Serge Tichkiewitch à Vincent Miguet

- conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Luc Meunier - Marie Perrier - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 19 septembre 2024

délibération n° 171-24 C

objet **RD - Attribution d'une subvention au Groupement de défense sanitaire des Savoie (GDS des Savoie) pour la lutte contre le frelon asiatique sur le territoire de Grand Chambéry au titre de l'année 2024**

Sandra Ferrari, vice-présidente chargée de la forêt, de l'agriculture et de la ruralité, rappelle que le Schéma agricole territorial 2020/2025 de Grand Chambéry contribue au développement d'une agriculture multifonctionnelle durable et intégrée sur le territoire et vise à répondre aux enjeux agricoles de demain, dont l'adaptation au changement climatique. L'action 9.1 vise le développement et l'accompagnement des structures agricoles collectives.

Le changement climatique est responsable de l'expansion du frelon asiatique en Savoie. Sa présence est maintenant bien établie. Il impacte fortement le secteur apicole, et représente également une menace pour la biodiversité et une véritable problématique de santé publique. Le préfet a confié le plan de surveillance et de lutte régional aux organismes à vocation sanitaire (OVS). Il est décliné au niveau départemental par la section apicole du Groupement de défense sanitaire des Savoie, qui a pour mission de maîtriser et d'améliorer l'état sanitaire des animaux d'élevage.

Depuis l'arrivée du frelon asiatique dans les Savoie, le soutien du GDS des Savoie, de la Fédération régionale des GDS AURA et du Conseil Savoie Mont-Blanc a permis de financer la lutte. Face à l'augmentation du nombre de nids de frelons asiatiques, ces moyens se sont avérés insuffisants et depuis 2020, le GDS des Savoie sollicite le cofinancement par les communes et les EPCI.

Aujourd'hui, le Département de la Savoie soutient activement la lutte, mais face à l'augmentation exponentielle du nombre de nids, il devient essentiel d'impliquer plus fortement les collectivités.

Cette lutte profite aux apiculteurs, mais également à la biodiversité et à l'ensemble des habitants et usagers du territoire en participant à la réduction des risques d'attaques de frelons asiatiques.

En 2022, 269 nids de frelons asiatiques ont été détruits en Savoie dont 56 sur le territoire de Grand Chambéry. En 2023, 556 nids ont été signalés et 358 nids de frelons asiatiques ont été détruits en Savoie dont 104 sur le territoire de Grand Chambéry.

La lutte consiste également à installer des pièges spécifiques afin de capturer les frelons asiatiques au printemps avant que les fondatrices ne construisent leurs nids.

Certaines communes de Grand Chambéry participent également directement à la lutte auprès du GDS des Savoie.

Le 18 juin 2024, le GDS des Savoie a sollicité le soutien financier de Grand Chambéry pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique sur le territoire.

Il est précisé qu'une démarche de coordination sera engagée à l'automne 2024 pour voir comment impliquer financièrement les communes dans le dispositif à partir de l'année 2025.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la sollicitation du GDS des Savoie en date du 18 juin 2024,

Vu l'avis de la commission forêt, agriculture et ruralité du 10 septembre 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Groupement de défense sanitaire des Savoie à hauteur de 8 000 € pour la lutte contre le frelon asiatique sur le territoire de Grand Chambéry au titre de l'année 2024,

Article 2 : précise que la subvention sera versée en deux tranches : un premier paiement de 4 000 € dès l'adoption de la délibération, puis un second paiement de 4 000 € une fois le bilan annuel présenté.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **171-24 C**

Objet de l'acte : RD - Attribution d'une subvention au Groupement de défense sanitaire des Savoie (GDS des Savoie) pour la lutte contre le frelon asiatique sur le territoire de Grand Chambéry au titre de l'année 2024

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées
2 - Aux associations

Date de l'acte : 19 septembre 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240919-lmc1H32139H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H32139H1

Date de transmission en Préfecture : 27 septembre 2024

Date de réception en Préfecture : 27 septembre 2024

Date de publication sur le site internet: vendredi 27 septembre 2024